

No de Résolution ou  
Annotation



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2018

#### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ, TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU 6 AOÛT 2018**

Membre(s) présent(s) : Suzette de Rome, Stéphane Fraser, Claude Caron, Marie Diament et Jacqueline Poirier

Membre(s) absent(s) : Emmanuelle Garnaud et Vincent More, maire

Tous formant quorum sous la présidence de Marie Diament, mairesse suppléante

Est aussi présente : Line Petitclerc, directrice générale / secrétaire-trésorière

#### **1. Mot de bienvenue à l'assemblée**

La séance débute à 19:30 avec le mot de bienvenue à l'assemblée par Marie Diament, mairesse suppléante.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'est apportée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Suzette de Rome et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

**2018-08-197** QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2018**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit procès-verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'a été apportée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Stéphane Fraser et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

**2018-08-198** QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal du 3 juillet 2018.

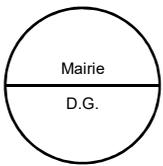
#### **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **4. Information de la mairie**

Nil

#### **5. Information des conseiller(ère)s**

Nil



No de Résolution ou  
Annotation



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2018

#### **ADMINISTRATION ET GESTION MUNICIPALE**

##### **6. Demande de subvention PSISR-phase IV (Espace villégiature) : non obtenue**

La demande de subvention PSISR-Phase IV pour le projet Espace Villégiature n'a pas été retenue.

##### **7. Demande de subvention d'AGriEsprit (Parc de l'Anse) : non obtenue**

La demande de subvention du fonds AgriEsprit pour le projet du Parc de l'Anse n'a pas été retenue.

##### **8. Autorisation d'achat d'un logiciel documentaire avec le regroupement MRC et municipalités**

ATTENDU le regroupement de 11 municipalités et de la MRC pour l'acquisition du logiciel documentaire Ultima de la firme GCI;

ATTENDU l'aide financière accordée à la MRC pour ce projet dans le cadre du programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal représentant 50 % des coûts;

ATTENDU l'intérêt déjà témoigné par notre municipalité pour le projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Claude Caron et Stéphane Fraser respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

**2018-08-199**

QUE ce conseil autorise l'achat du logiciel de gestion documentaire Ultima de la firme GCI pour un montant maximal de 3 613,64 \$ plus les taxes applicables dont 1 000 \$ pour la licence, un maximum de 2 250 \$ pour la conversion des données actuelles vers le nouveau logiciel et 363,64 \$ pour la formation;

QUE ce conseil demande à la directrice générale de prévoir une part du montant de plus ou moins 3 015 \$ concernant le contrat d'entretien annuel aux prévisions budgétaires 2019 et suivante dont la répartition entre les 11 municipalités reste à déterminer.

##### **9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux**

Un avis de motion est donné par Jacqueline Poirier pour l'adoption ultérieure du règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employé(s) municipaux.

Le projet de règlement est déposé par Suzette de Rome. Des copies du projet de règlement sont également disponibles pour consultation des citoyens.

##### **10. Vente de la fourgonnette Chevrolet Express**

Ce point va être discuté à une séance ultérieure.

##### **11. Création d'un comité pour définir les besoins en véhicule pour la municipalité**

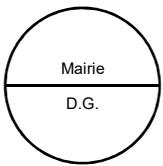
ATTENDU QUE la Chevrolet express 1998 que la municipalité possède depuis 2015 n'est plus en condition de fonctionnement et que le véhicule sera vendu pour les pièces;

ATTENDU que la municipalité devra voir l'ensemble de l'offre et des modalités offertes sur le marché en matière de véhicules;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire faire le point sur les besoins en matière de véhicule pour l'ensemble des activités de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Suzette de Rome et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2018

No de Résolution ou  
Annotation

**2018-08-200**

QUE le conseil nomme le conseiller Stéphane Fraser, la conseillère Jacqueline Poirier et la directrice générale Line Petitclerc pour former un comité, mandaté pour définir le besoin en matière de véhicule pour la municipalité et de rendre son rapport sur les options et les coûts pour répondre à ce besoin à une prochaine séance du conseil.

#### **12. Nomination au sein du personnel d'un répondant en matière d'accommodement**

ATTENDU QUE la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodement pour un motif religieux dans certains organismes* a été sanctionnée le 18 octobre 2017;

ATTENDU QUE les municipalités sont assujetties à cette loi;

CONSIDÉRANT que la loi prévoit que les membres du personnel doivent faire preuve de neutralité religieuse dans l'exercice de leurs fonctions;

CONSIDÉRANT QUE, le conseil doit désigner, au sein de son personnel, un répondant en matière d'accommodement qui aura pour fonction de guider le conseil, ainsi que les membres du personnel de la municipalité, en matière d'accommodement et de leur formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Suzette de Rome et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

**2018-08-201**

QUE le conseil nomme Line Petitclerc, directrice générale, répondante en matière d'accommodement pour se conformer aux dispositions de *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodement pour un motif religieux dans certains organismes*.

#### **13. Fleurons du Québec - visite le 12 juillet 2018**

La municipalité a reçu la visite de deux évaluateurs de l'organisme Fleurons du Québec qui ont noté l'amélioration des parcs et des espaces verts de la municipalité.

Une décision sera rendue en octobre prochain quant aux nombres de fleurons que Notre-Dame-du-Portage aura pour les 3 prochaines années. La municipalité a déjà 3 fleurons, ce qui constitue une mention très bien : embellissement horticole de grande qualité dans la plupart des domaines.

### **AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

#### **14. Suivi du comité consultatif en urbanisme (CCU)**

##### **557, côte de l'Église (PIIA Rénovation de la toiture)**

ATTENDU QUE la demande consiste à remplacer le revêtement de la toiture avec de la tôle pincée de la Ferblanterie de l'est et que la couleur proposée par le propriétaire est noire;

CONSIDÉRANT QUE le type de revêtement respecte les objectifs du PIIA;

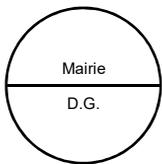
CONSIDÉRANT QUE le CCU n'approuve pas la couleur choisie, il ne recommande donc pas le noir pour ce revêtement;

CONSIDÉRANT QUE le CCU désire atténuer l'impact visuel de l'effet de masse pour cet accès au village;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser l'utilisation de la tôle pincée comme revêtement et que celui-ci soit de couleur grise dans l'un des deux tons de gris proposés : le gris régent ou le gris fusain de la compagnie Vicwest;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Stéphane Fraser et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2018

No de Résolution ou  
Annotation

**2018-08-202**

QUE le conseil municipal autorise l'utilisation de la tôle pincée comme revêtement et recommande que celui-ci soit de couleur grise, soit dans l'un des deux tons de gris proposés : le gris régent ou le gris fusain de la compagnie Vicwest

#### **659, route de la Montagne (PIIA abri d'auto)**

ATTENDU QUE la demande consiste à construire un abri d'auto annexé à la galerie existante en utilisant les mêmes matériaux et la même architecture que la résidence;

CONSIDÉRANT QUE les travaux respectent l'ensemble des objectifs et critères du PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser les travaux tels que demandés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Stéphane Fraser et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

**2018-08-203**

QUE le conseil municipal autorise les travaux tels que demandés.

#### **882, route du Fleuve (PIIA transformation du garage)**

ATTENDU QUE la demande consiste à rénover et transformer certains aspects du garage - déplacement et remplacement de la porte de garage, remplacement et ajout de fenêtres et construction d'une nouvelle toiture;

ATTENDU QUE les travaux seront exécutés selon le plan déposé et identifié comme tel « Rénovation Garage Mme Carignan » de la firme Signé M;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse du CCU se limite aux travaux du garage;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de transformation respectent l'ensemble des objectifs et critères du PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser les travaux en spécifiant que la porte de garage doit être de couleur noyer chocolaté comme demandé, le cadrage doit être blanc comme celui des fenêtres, le X dans les portes doit être de la même couleur que celle-ci et qu'un plan d'aménagement du terrain doit être présenté au comité afin de vérifier la conformité de l'accès du garage et autres aménagements des espaces libres;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Stéphane Fraser et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

**2018-08-204**

QUE le conseil municipal autorise les travaux en spécifiant que la porte de garage doit être de couleur noyer chocolaté comme demandé, le cadrage doit être blanc comme celui des fenêtres, le X dans les portes doit être de la même couleur que celle-ci et qu'un plan d'aménagement du terrain doit être présenté au comité afin de vérifier la conformité de l'accès du garage et autres aménagements des espaces libres;

#### **409, route du Fleuve (PIIA rénovation toiture)**

ATTENDU QUE la demande consiste à rénover le revêtement de la toiture en y ajoutant un nouveau matériau pour la tourelle;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de rénovation de la toiture respectent l'ensemble des objectifs et critères du PIIA;

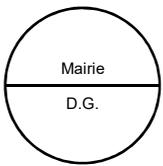
CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser les travaux tels que demandés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Claude Caron et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

**2018-08-205**

QUE le conseil municipal autorise les travaux tels que demandés.



No de Résolution ou  
Annotation



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2018

#### 15. Remerciements pour le travail du Comité ZIP à l'Anse du Portage

ATTENDU QUE la municipalité avait le désir de revitaliser le parc de l'Anse en bordure de l'Anse du Portage;

CONSIDÉRANT QUE le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, grâce à une subvention du Fonds pour la restauration côtière du ministère des Pêches et Océans Canada, a mis en place des travaux de restauration dont l'objectif est de réhabiliter les habitats côtiers vitaux pour de nombreuses espèces aquatiques fourragères du sud de l'estuaire du Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE le site du parc de l'Anse de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage a été choisi par le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire pour que des travaux de recharge sédimentaire et de revégétalisation du marais et de la plage y soient réalisés;

CONSIDÉRANT QUE le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a fait un excellent travail tant au niveau des communications, du partenariat et de la promotion dans ces actions de recharge et de revégétalisation du marais et de la plage;

CONSIDÉRANT QUE le comité côtier de la municipalité a été très présent à chacune des étapes de ce projet, a participé à toutes les corvées de plantation et a soutenu le Comité Zip dans toutes ces actions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Suzette de Rome et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

**2018-08-206** QUE le Conseil remercie tous les membres du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire ainsi que tous les membres du comité côtier et les bénévoles de la municipalité pour leur excellent travail au parc de l'Anse.

#### 16. Plan d'aménagement forestier

ATTENDU QUE la municipalité possède les lots portant les numéros de cadastre 5 315 884, 5 315 885, 5 315 886 et 5 315 887, et qu'elle désire y faire une mise en valeur par de l'exploitation sylvicole dans un contexte d'aménagement durable de la forêt;

ATTENDU QUE l'exploitation sylvicole des lots visés va normalement générer un léger revenu à la municipalité qui pourra être alloué au nettoyage des sentiers de raquettes / pistes de ski de fond sur une distance de 5 mètres de part et d'autre des parcours;

ATTENDU QUE la municipalité a conclu une entente avec le Groupement forestier de Kamouraska inc.;

ATTENDU QUE le Groupement Forestier de Kamouraska a confectionné un plan d'aménagement forestier dont les objectifs sont d'entretenir les lignes de lots, augmenter le potentiel ligneux de notre bois en y pratiquant des travaux d'aménagement et des coupes favorisant la croissance des arbres;

EN CONSÉQUENCE,

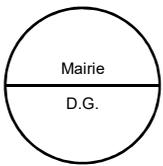
Il est proposé et appuyé par Jacqueline Poirier et Claude Caron respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

**2018-08-207** QUE le conseil municipal mandate Line Petitclerc, directrice générale, à signer au nom de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et pour son compte tous les documents administratifs nécessaires dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées telle que définie dans la Loi sur les forêts (L.R.Q., chapitre F-4.1) et dans les règlements afférents, ainsi que toute autre loi ou tout règlement qui y fait référence.

### **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

#### 17. Retour sur la Fête nationale

Plus de 325 personnes étaient au rendez-vous pour célébrer durant la fin de semaine de la Fête nationale. Elles ont pu visiter les kiosques des artisans, se régaler au Foodtruck,



No de Résolution ou  
Annotation



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2018

s'amuser en famille dans la glissade de mousse géante et profiter d'un spectacle avec chansonnier. Un bel évènement qui a été très apprécié.

#### 18. **Activité et évènements à venir**

- 11 août – spectacle avec Sophie Poulin de Courval et Rino Bélanger
- 12 août – la criée avec Mgr de St-Vallier
- 18 août – journée détente en famille à la piscine
- 23 août – 5 à 7 avec Pierre D'Amours qui parlera de l'églantier
- 26 août – sortie aux champignons avec Denis Labonté

#### 19. **Programmation automne en cours**

La programmation automnale se dévoilera sous peu et vous réserve de belles nouveautés en complément de vos ateliers favoris - Zumba, yoga, bridge, etc.

### **VOIRIE, PARC, HYGIÈNE DU MILIEU ET SÉCURITÉ CIVILE**

#### 20. **Suivi sur le sondage pour le stationnement au Parc de l'Amitié**

Une lettre informant tous les résidents du Parc de l'Amitié de la tenue d'un sondage sur le stationnement a été envoyée. Le sondage se tiendra jusqu'au 15 août. Il faut venir exprimer son avis. Le Conseil communiquera les résultats du sondage à la prochaine séance du conseil.

#### 21. **Aide financière de 10 000 \$ pour travaux d'amélioration des routes**

La municipalité a été informée qu'elle recevrait une aide financière de 10 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de la municipalité.

### **DONS ET PARTICIPATIONS**

#### 22. **Demande de gratuité pour camp de jour et soccer pour échange de services**

ATTENDU QUE Pascale Brouillette a donné plusieurs ateliers pour le programme de ski de fond;

CONSIDÉRANT QU'elle aurait pu recevoir un montant de 150 \$ en compensation des services;

CONSIDÉRANT QU'en remplacement de cette rémunération, Pascale Brouillette suggère la gratuité pour le service du camp de jour au montant de 100 \$ et pour le soccer au montant de 40 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Stéphane Fraser et Claude Caron respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

**2018-08-208** Que Pascale Brouillette bénéficie de la gratuité pour le service du camp de jour pour un montant de 100 \$ et pour le soccer pour un montant de 40 \$.

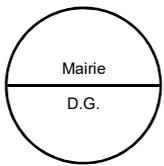
#### 23. **Don pour l'activité de la criée de Mgr de St-Vallier de Patrimoine et culture**

ATTENDU QUE Patrimoine et Culture organise la criée de Mgr de St-Vallier, un encan comme autrefois pour amasser des fonds;

ATTENDU QUE le conseil désire participer en offrant des produits qui seront mis à l'encan;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Claude Caron et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

### PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2018

No de Résolution ou  
Annotation

- 2018-08-209** QUE la municipalité fasse don de deux serviettes et de deux passes hebdomadaires pour la piscine à Patrimoine et Culture pour la crèche de Mgr de St-Vallier qui se tiendra le dimanche 12 août à la petite école de l'Anse.

#### **24. Demande de commandite Défi Everest**

ATTENDU QUE des Parents du Portage se sont réunis pour former une équipe pour la sixième édition du Défi Everest et que la municipalité a reçu une demande de contribution de la capitaine de cette équipe;

ATTENDU que cette activité Défi-Everest permet la sensibilisation de la population et des enfants aux saines habitudes de vie par l'activité physique;

ATTENDU QUE les fonds amassés serviront à la revitalisation de la cour d'école de Notre-Dame-du-Portage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande s'accorde avec la politique en place et que la municipalité désire y contribuer,

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Jacqueline Poirier et Stéphane Fraser respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

- 2018-08-210** QUE la municipalité accorde un montant de 200 \$ au Défi Everest pour l'équipe du Portage dont les fonds amassés serviront à la revitalisation de la cour d'école de Notre-Dame-du-Portage.

#### **SUIVI BUDGÉTAIRE ET APPROBATION DES COMPTES**

#### **25. Liste des déboursés approuvés pour le conseil ou effectués par délégation – juillet 2018**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des listes sélectives des chèques et des prélèvements de même que le rapport des salaires nets pour le mois et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Claude Caron et Suzette de Rome respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

- 2018-08-211** QUE toutes les autorisations de dépenses et des déboursés effectués par délégation soient approuvés pour un montant totalisant 204 716.76 \$.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **26. Période de questions / réponses facultatives**

Des citoyens adressent leurs questions au conseil municipal. Le conseil municipal répond dans la mesure du possible et met en charge sa directrice générale d'effectuer le suivi des questions demeurées sans réponse.

#### **27. Levée de l'assemblée**

Sur la proposition de Suzette de Rome, l'assemblée est levée à 20h35.

---

Vincent More  
Maire

---

Line Petitclerc  
Directrice générale / secrétaire-trésorière